

À LA UNE

## CCAS : DONS POUR LES UKRAINIENS UN GRAND MERCI !

P. 10

MAIRIE

PROJET D'EXTENSION DE  
L'ÉCOLE

P. 6

VIE DU VILLAGE

NOUVELLE ÉQUIPE POUR  
VOTRE BIBLIOTHÈQUE

P. 7

# SOMMAIRE

- MAIRIE** P. 4  
Compte-rendu de Conseil Municipal  
Initiation à la balle jaune  
Sur le chemin de l'école
- VIE DU VILLAGE** P. 7  
Une nouvelle équipe pour votre bibliothèque  
Anne DUMAINE nous a quitté  
Charlotte Loisirs, le nouveau centre de loisirs  
Notre mascotte Macaron nous a quittés
- CCAS** P. 10  
Ukraine : Forte mobilisation des Pencharçais
- ENFANCE** P. 11  
Le gaspillage alimentaire à la cantine  
Les premières actions du CMJ
- RETOUR EN IMAGES** P. 12
- CIVISME** P. 14  
Sacs à déchets verts  
Stationnement  
Urbanisme
- VIE PRATIQUE** P. 15  
Ramassage des encombrants  
Nouvelles dates de ramassage  
Collecte des sapins
- TRIBUNE LIBRE** P. 16  
Liste *Unis, le ♥ de Penchard bat plus fort*  
Majorité municipale
- LE COIN** P. 17  
**DES PENCHARÇAIS**
- SORTIES** P. 17
- LOISIRS** P. 18  
Jeux  
Recette : Gâteau des rois

## *Gardez le contact !*

Restez informés en vous connectant aux réseaux sociaux de votre commune :



**FACEBOOK**  
@Penchard.mairie



**INSTAGRAM**  
@penchard.mairie



**YOUTUBE**  
Commune de Penchard

# L'EDITO

## du Maire



### *Le projet "Extension école" est maintenant sur les rails*

Alors que nous espérons tous que la baisse du niveau de contaminations de la pandémie de Covid 19 permettrait un retour à une vie quasi normale, le rebond du début d'année n'a pas permis l'organisation de la traditionnelle cérémonie des vœux cette année encore.

Ce début d'année aura également vu la disparition de Mme Anne DUMAINE qui a dirigé les équipes municipales qui se sont succédées depuis 2001. Au-delà des divergences que nous pouvions avoir, je tenais ici à rendre hommage à son action au service du village durant toutes ces années.

Depuis le mois de janvier notre centre de loisirs est géré par l'association Charlotte loisirs, comme les communes de Mareuil lès Meaux et Fublaines, dans l'attente de la mise en concurrence de plusieurs prestataires, en vue de la passation d'un marché pluriannuel avec celui qui sera finalement retenu.

Après avoir assaini les finances de la commune, nous pouvons désormais envisager d'engager le projet d'extension de l'école de l'Arpent. Une étude de faisabilité ayant été

effectuée, la commune est entrée dans sa phase de recherche de financements afin de s'assurer de la viabilité du projet au regard de nos capacités financières.

Dans une dynamique de gestion prudente, nous entendons nous assurer de l'obtention de certaines subventions indispensables au financement global du projet, avant d'aller plus avant.

Dans une prochaine phase nous établirons un cahier des charges après consultation des différents partenaires concernés avant que ne soit sélectionné le cabinet d'architectes qui aura la charge de mener à son terme cette extension nécessaire à la création du groupe scolaire cohérent que nous appelons de nos vœux.

En tout état de cause, soyez assurés que nous continuerons nos efforts pour améliorer les finances de la commune tout en menant des projets et des actions qui contribuent à une meilleure qualité de vie dans notre village !

Marc ROUQUETTE.

### **RESTONS EN CONTACT**

Ecrivez-moi sur [mairie@penchard.fr](mailto:mairie@penchard.fr)  
ou prenez rendez-vous au **01 64 34 10 86**

## COMPTE-RENDU SYNTHÉTIQUE CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 24 février 2022, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Penchard se sont réunis dans la salle du Conseil, sur une convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### Membres présents : 13

M. Marc ROUQUETTE • Mme. Géraldine DUPARAY • M. Jérôme QUELLIER • Mme. Christine SIEVERT-PERE • M. Guy THOMASSIN • Mme. Nathalie DELL'OSTE • M. Patrick CONQ • Mme. Delphine RODRIGUEZ • Mme. Kelvine ROUSSEAU • M. Jeremy BARDEAU • M. Thomas MORSELLI • M. Stéphane BOURGEOIS • Mme. Hélène NOURRY.

### Pouvoirs : 2

M. Patrick CARDONNET donne pouvoir à M. Guy THOMASSIN.  
Mme. Camille BENARD donne pouvoir à M. Stéphane BOURGEOIS.

Secrétaire de séance : Mme. Delphine RODRIGUEZ.

- **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 16 DÉCEMBRE 2021**

*Approuvé à l'unanimité*

- **DÉLIBÉRATION N°1-2022 : Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour l'extension du groupe scolaire au titre de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) 2022**

Monsieur le Maire explique que l'objectif de la commune est de procéder à une extension du groupe scolaire. Pour des raisons financières, le choix a été fait de faire cette extension en 2 phases en priorisant les besoins les plus urgents.

Il est donc prévu une extension de 3 classes dans un premier temps et la construction d'un restaurant scolaire et d'une 4ème dans un second temps.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la DSIL 2022.

*12 voix pour, 3 abstentions*

- **DÉLIBÉRATION N°2-2022 : Contrat de prestation de services avec la société Stratégia**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, la société STRATEGIA représentée par sa présidente Madame Marième TAMATA-VARIN.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal la signature du contrat de prestation de service de la société STRATEGIA. Le contrat aura pour objet la réalisation des prestations intellectuelles pour la gestion administrative et financière du dossier d'extension de l'école phase 1 (construction de 4 salles de classes) pour un montant de 60 000 € HT (soixante mille euros hors taxes).

*12 voix pour, 3 abstentions*

- **DÉCISIONS DU MAIRE**

N°1-2022 : Convention LEXSTEP

N°2-2022 : Convention pour l'assistance et le conseil sur la gestion administrative et accompagnement à la prise de poste

Tous les sujets ayant été abordés, la séance est levée à 20h20.



## INITIATION A LA BALLE JAUNE !

Cette année, la commune a souhaité **permettre aux enfants de l'école de Penchard de bénéficier d'une initiation à la pratique du tennis.**

Ainsi, pendant **12 séances d'une heure**, les élèves des cycles 2 et 3 ont pu découvrir grâce à l'intervention d'un professeur de tennis, diplômé d'Etat, les plaisirs des coups droits, des revers et des services...

Les cours ont eu lieu dans la salle OMNISPORTS dans laquelle étaient dressés, pour la circonstance, des filets.

Cette animation qui a coûté la somme de 1248 €, a été intégralement financée par la commune, la somme de 400 € étant versée depuis la coopérative scolaire auprès de laquelle avait été reversée l'ensemble de la recette issue de la kermesse du mois de juin dernier, et le reliquat ayant été prélevé depuis le budget communal.

Les enseignants ont pu remarquer **les effets bénéfiques, pour les enfants**, de cette animation.

Le nouveau projet d'école étant axé pour 3 ans autour du sport, on espère pouvoir **reconduire cette animation lors de la prochaine année scolaire.**

Les enfants de l'école de Penchard se préparent aux JO de 2024 !



## SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE...

Le **projet d'extension de l'école de l'Arpent** qui était au cœur de notre programme, est attendu avec impatience par de nombreux Pencharçais.

Afin d'envisager sereinement, le lancement de ce projet, nous nous sommes attelés, dans un premier temps, à **assainir nos finances**.

En 2021, nous avons fait **effectuer une étude de faisabilité** qui a permis de chiffrer le coût du projet comprenant la construction de 4 salles de classes, d'un restaurant scolaire ainsi que l'aménagement des abords de ce groupe scolaire. Nous avons également organisé **une première séance de travail** à laquelle l'ensemble des élus était invité.

Le projet ayant été chiffré à 2 500 000 €, nous avons **lancé la recherche de financements** avec notamment **des demandes de subventions** sans lesquelles le projet ne pourra pas aboutir.

Pour pouvoir optimiser l'obtention des subventions, nous avons fait le choix de scinder le projet en deux phases : la première phase comprenant la construction de 3 classes, la deuxième concernant la construction du restaurant scolaire et de la 4ème classe.

Dès l'obtention des subventions escomptées, nous pourrons engager le travail d'**élaboration du cahier des charges précis**, dans le respect des finances de la commune, avec la réunion des commissions municipales idoines et l'organisation d'ateliers de travail avec l'ensemble des élus, les représentants des parents d'élèves, les enseignants etc....

Nous espérons que le début de l'année 2023 sera marqué par le commencement des travaux.



## UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Après quelques semaines d'activité, nous souhaitons vous présenter **la nouvelle équipe, nos projets et les changements** induits par l'intégration de la bibliothèque pencharde au sein du réseau de lecture publique du Pays de Meaux.

Nous sommes **Guillaume, Christiane et Virginie** (de gauche à droite sur la photo), tous trois passionnés de lecture. Nos goûts littéraires complémentaires nous permettront de proposer une sélection de livres et documentaires qui devraient répondre aux attentes des lecteurs et lectrices de tout âge.

Nos projets pour **dynamiser la bibliothèque** sont nombreux (réagencement de la collection de livres, albums et documentaires, proposition d'animations et de clubs de lecture...). Ces projets seront conduits sous l'égide de la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux, à laquelle la bibliothèque de Penchard est dorénavant rattachée.

Soucieux d'une transparence totale, nous précisons que **le budget alloué cette année est de 500€**, pour couvrir l'achat des albums, documentaires et livres mais également celui des fournitures nécessaires à l'étiquetage et la protection des livres.

Ce modeste budget, que nous espérons voir augmenter l'année prochaine, sera compensé par **notre investissement en temps, nos idées et notre volonté** de proposer un lieu et des moments culturels et conviviaux.

L'acquisition des livres se fera sur deux périodes : en mai/juin et en septembre. Pour ces achats, nous souhaitons **recueillir les attentes des lecteurs et lectrices** ; ainsi le conseil municipal des jeunes est d'ores et déjà associé pour la sélection des albums, livres et documentaires des jeunes lecteurs et lectrices.

Pour rappel, les **horaires d'ouverture** de la bibliothèque sont les suivants :

- Mercredi de 16h30 à 19h00
- Vendredi de 16h30 à 19h00
- Le premier samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00

La bibliothèque sera également **ouverte sur ces créneaux pendant les vacances scolaires**.

Nous poursuivons, selon le calendrier remis en début d'année, le **prêt des livres auprès des élèves pencharde**.

En attendant de pouvoir communiquer sur notre activité au travers d'un portail du réseau dédié, la mairie accepte de relayer nos informations qui n'engagent que l'équipe des bénévoles. Vous pouvez aussi nous contacter par mail : [bibliotheque@penchard.fr](mailto:bibliotheque@penchard.fr)

Nous espérons vous retrouver nombreuses et nombreux à la bibliothèque avec une **gratuité mise en place depuis le 1er janvier 2022**.

*Article fourni par l'équipe de la bibliothèque*

## VIE DU VILLAGE

**Anne DUMAINE, Nous a quitté en ce début d'année 2022, nous souhaitons lui rendre hommage.**



Anne DUMAINE fut adjointe à la Commune de PENCHARD avant de devenir Maire de PENCHARD de 2001 à 2020. Soit quatre mandats pendant lesquels elle a œuvré accompagné d'élus, amis, famille pour notre village.

Celles et ceux qui ont eu l'honneur de la croiser reconnaitrons sa forte personnalité, son caractère bien trempé et son grand cœur.

Voici certaines actions et soutiens de Mme DUMAINE en tant que maire de Penchard et vice-présidente de la CAPM:

- Soutien sans faille à la bibliothèque et aux bénévoles qui géraient les livres ainsi que les spectacles du bibliobus à Penchard.
- Toujours présente aux repas des anciens
- Création de l'exposition Pench'Art en 2003
- Accueil du marché de Noël en 2005
- De nombreuses associations ont été créées durant les mandats de Mme DUMAINE, d'autres ont été accueillies.
- Financement et gestion de la construction de l'école de l'Arpent; inauguration en 2010.
- Participation en tant qu'élue de la CAPM à la création du musée de la Grande Guerre pour le développement du tourisme sur le Pays de Meaux
- Elaboration du nouveau PLU en 2014, qu'elle a piloté de manière à être le moins possible impacté par la volonté politique de densifier l'Île-de-France.
- Recherche de subventions pour le remplacement de "Marie" la cloche de l'église de Penchard, mise en place en 1838 et risquant de céder. Baptême de la cloche par l'évêque de Meaux le 9 décembre 2012.
- financement de la rénovation du chemin de croix de l'église.
- Mise en place de la chasse aux œufs de Pâques.
- Changement des éclairages communaux pour des leds.
- Rachat des locaux de la boulangerie afin d'éviter la revente à un promoteur immobilier et la fin de la boulangerie à Penchard.
- Festivités pour le centenaire de la bataille de la Marne (Penchard, théâtre de violent combat) et en souvenir de l'armistice de la Grande Guerre en 2018
- Nombreuses organisations culturelles ou sportives avec le soutien ou l'organisation de la mairie: Spectacle "Emotions" organisé par R'Fox en janvier 2013, concerts pour la fête de la musique, plusieurs concerts du Jazz band de l'harmonie municipale de Meaux, rando cyclo de la Grande Guerre, Noctambule, Pench'Art, expositions annuelles de Toile en Art,....



Elle savait défendre avec force et talent ses convictions dans le respect des intérêts des Penchardais ce qui a permis à Penchard de rester un village.

Il n'y a pas assez de mots pour qualifier Mme DUMAINE mais un simple MERCI à une femme de cœur et une pensée pour ses proches.

Article fourni par la liste *"Unis, le ❤️ de Penchard bat plus fort."*

## Charlotte Loisirs, le nouveau centre de loisirs

Depuis le 1er janvier 2022, le centre de loisirs de la commune est pris en charge par un nouveau prestataire.

Nous sommes heureux de travailler maintenant avec **Charlotte Loisirs**, avec laquelle nous avons signé un contrat jusqu'au 31 août 2022.

Créée en 2013, Charlotte Loisirs est née de l'ambition de trois collaborateurs qui souhaitent développer des structures d'accueil périscolaires et de loisirs relevant d'une nouvelle génération, des actions pédagogiques et des activités de loisirs éducatives, au profit des enfants et des jeunes.

S'inscrivant dans un véritable projet éducatif et animé par un engagement fort, les responsables souhaitent insuffler à leur équipes, au sein de leurs structures, de nouvelles pratiques respectant leurs valeurs qui sont l'humanisme, l'égalité, la liberté et la solidarité. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter leur site internet : [charlotte-loisirs.fr](http://charlotte-loisirs.fr)

Les enfants ont pu rencontrer dès la rentrée du mois de janvier la nouvelle équipe qui est composée de 5 animateurs (*Bintou **TRAORE**, Maeva **AMBROISE**, Marina **GRONDIN**, Vincent **MORRELON**, Kheria **SABA**) et d'une directrice (*Maeva **GUERIN***).*

Chaque période est consacrée à un thème. Pour les vacances de Pâques les petits penchardais partiront à la découverte des indiens d'Amérique et plus précisément de la tribu indienne Wakatugu.

Un marché public à procédure adaptée sera passé pour la rentrée prochaine. Charlotte Loisirs entend y candidater. Nous vous tiendrons bien évidemment informés !

## Notre mascotte Macaron nous a quittés 😭

Macaron, le célèbre bouc penchardais de la rue de l'église, s'en est allé. Très rapidement après son arrivée, il y a 7 ans, Macaron est devenu la mascotte du village.

Les balades sur le parcours de santé étaient l'occasion de lui rendre visite. Il a donné autant d'affection qu'il en a reçu. Ses propriétaires souhaitent vous en remercier avec une pensée particulière pour Nelly, sa copine privilégiée.

Article fourni par Virginie **JUREVICZ**





## UKRAINE : FORTE MOBILISATION DES PENCHARDAIS

Le 24 février dernier, sur ordre du Président Russe, Vladimir Poutine, l'Ukraine se trouvait envahie par la Russie.

L'ensemble de la communauté internationale s'est mobilisée afin de venir en aide à ce pays.

Notre petit village a connu, lui aussi, **une grande mobilisation !**

Une famille de Penchardais a accueilli 8 personnes ukrainiennes qui, comme beaucoup d'autres, ont été contraintes de fuir leur pays.

Une collecte de produits de 1ère nécessité a été organisée par le CCAS de Penchard.

Ainsi le samedi 5 mars, **l'équipe du CCAS et les élus se sont organisés pour pouvoir accueillir les dons prolifiques** composés de produits d'hygiène, nourriture, vêtements, produits pharmaceutiques et matériel médical, linges de maison... Nos amies les bêtes ont aussi bénéficié de cet élan de solidarité !

Le mercredi 9 mars, les services de **la protection civile sont venus récupérer les dons**. Toutefois, dépassés par la générosité des habitants du Pays de Meaux, ils n'ont pu prendre que les produits d'hygiène.

Les élus ont, par la suite, mis dans des cartons l'ensemble des produits donnés, qui ont alors été acheminés, grâce à la coordination de la CAPM et du Rotary Club de Meaux, par l'intermédiaire d'un transporteur routier du sud de la Seine-et-Marne travaillant avec la Pologne.

**Un grand merci à tous les Penchardais** qui se sont montrés sensibles au malheur qui touche nos voisins Ukrainiens, et qui ont fait preuve d'une extraordinaire générosité.



## LE CLUB LECTURE DE NOS JEUNES ÉLUS EST LANCÉ !

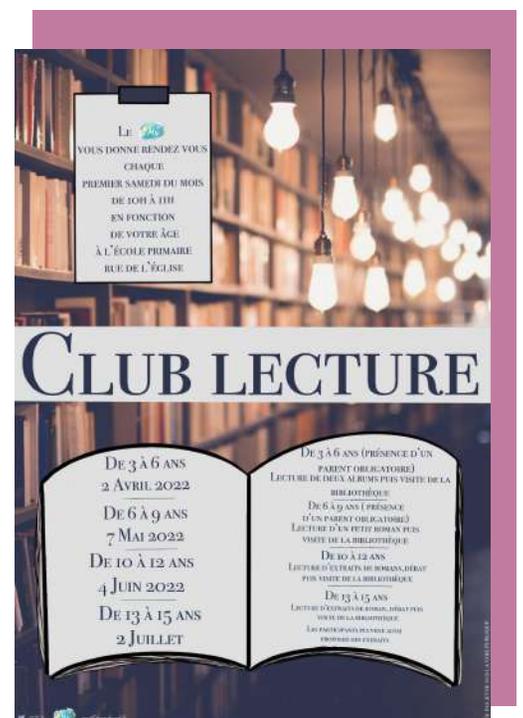
Un **Club lecture** est mis en place en cette fin d'année scolaire, par les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes. Ils proposent aux jeunes penchardais des **temps d'échanges autour des livres**, ainsi que des **activités** qui valorisent la lecture. Le Club lecture vise à offrir aux enfants de Penchard des **moments conviviaux d'échanges et de partages**.

Les élus du CMJ ont plusieurs objectifs en tête autour de ce club :

- permettre aux enfants de **passer du temps ensemble**, d'apprendre à se connaître et d'interagir entre eux,
- laisser les enfants **s'exprimer librement**,
- les **surprendre** avec des livres ou des thèmes vers lesquels ils n'iraient pas spontanément,
- passer un **bon moment**.

Quatre rendez-vous sont proposés aux jeunes penchardais en fonction de leur âge, à l'école rue de l'Église :

- Le **samedi 2 avril** de 10h à 11h pour les 3-6 ans (présence d'un parent obligatoire). Au programme : lecture de trois albums par les élus du CMJ puis visite de la bibliothèque municipale avec la possibilité d'emprunter des livres.
- Le **samedi 7 mai** de 10h à 11h pour les 6 - 9 ans (présence d'un parent obligatoire). Au programme : lecture d'un petit roman par les élus du CMJ puis visite de la bibliothèque municipale avec la possibilité d'emprunter des livres.
- Le **samedi 4 juin** de 10h à 11h pour les 10 - 12 ans. Au programme : lecture d'extraits de roman par les élus du CMJ (les participants peuvent aussi proposer des extraits) suivi d'une discussion puis visite de la bibliothèque municipale avec la possibilité d'emprunter des livres.
- Le **samedi 2 juillet** de 10h à 11h pour les 13 - 15 ans. Au programme : lecture d'extraits de roman par les élus du CMJ (les participants peuvent aussi proposer des extraits) suivi d'une discussion, puis visite de la bibliothèque municipale avec la possibilité d'emprunter des livres.



**VENEZ NOMBREUX !**

# RETOUR EN IMAGES



Installation de panneaux LED à la salle des fêtes



**15 janvier 2022** - Remise de prix aux participants du concours des illuminations de Noël



**14 février 2022** - Diffusion des messages pour la Saint-Valentin sur le panneau lumineux



**9 mars 2022** - Distribution des jouets collectés par le Conseil Municipal des Jeunes à la Maison de l'Enfance de Luzancy



**5 mars 2022** - Collecte de dons pour l'Ukraine à la salle omnisports



# REGARDE ÉCOUTE PARLE



LE COLLECTIF FAIT LA DIFFÉRENCE

## #NONAUHARCELEMENT

[NonAuHarcelement.education.gouv.fr](http://NonAuHarcelement.education.gouv.fr)

**SEINE & MARNE 77**  
LE DÉPARTEMENT

**3020** Service & appel  
gratuits \*

\* N° gratuit depuis un poste fixe ou un portable et ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)

  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Sacs à déchets verts

Depuis le mardi 5 avril, le ramassage des sacs à déchets verts a repris. Nous rappelons que les sacs doivent **IMPÉRATIVEMENT être déposés sur le trottoir, devant chez vous, au plus tôt la veille en soirée** du jour de ramassage, soit le lundi en fin de journée. Les sacs à déchets verts ne peuvent pas être entreposés sur les trottoirs plusieurs jours, comme on peut malheureusement encore trop souvent le constater. De plus, les sacs en papier ne supportent pas les intempéries ni l'humidité de la nuit et se déchirent facilement, ce qui rend aussi le ramassage plus compliqué pour les équipes de la CAPM. Pensez également à ces derniers!

## Stationnement

Le numéro précédent du Petit Penchardais (#107) faisait le rappel des **incivilités en terme de stationnement sur les trottoirs**. Force est de constater que bon nombre de Penchardais **ne respectent toujours pas cette règle élémentaire du code de la route**, mais aussi du savoir vivre ensemble. A défaut de respect de cette règle, nous serons contraints de signaler immédiatement l'infraction auprès des services de police aux fins de verbalisation

## Urbanisme

Au même titre qu'il existe des règles du code de la route ou encore de civisme, **des règles régissent nos constructions** quelles qu'elles soient. Malheureusement, nous constatons que certains oublient de déclarer leurs travaux, ou les déclarent une fois qu'ils sont terminés, ou encore ne respectent pas le descriptif de la demande qu'ils ont déposée.

Ainsi, les constructions de **clôture doivent faire l'objet d'une demande préalable** et se doivent de respecter en terme de **dimension, d'aspect** et de **couleur**, les règles du PLU (*Plan Local d'Urbanisme*), que vous pouvez consulter facilement et gratuitement sur le site de la mairie, rubrique Urbanisme PLU (<https://www.penchard.fr/urbanisme-plu>)

**Les abris de jardin**, s'ils ont une surface au sol supérieure à 5 m<sup>2</sup>, doivent également faire l'objet d'une déclaration préalable et sont soumis à une taxe.

**L'aménagement de combles, la modification d'ouverture (porte ou fenêtre) et la mise en place de piscine** sont également soumis à réglementation. Toutes ces démarches peuvent être réalisées sur le site de la mairie, rubrique démarches administratives urbanisme.

Le service urbanisme de la mairie a pu constater de nombreux manquements aux règles d'urbanisme, et des actions vont être entreprises vis-à-vis des propriétaires à l'origine de ces constructions non déclarées ou non conformes.

⇒ Réalisez vos démarches d'urbanisme en consultant le site Internet de la commune sur la page suivante : <https://www.penchard.fr/demarches-urbanisme>

**Pour l'esthétique et l'harmonie de notre village, nous vous demandons de respecter toutes les règles du code de la construction : le service "Urbanisme" de la mairie vous accompagnera dans vos démarches.**



## RENTÉE SCOLAIRE 2022 : INSCRIPTIONS OUVERTES

### Votre enfant est né en 2019 ?

Il est donc en âge d'être scolarisé en première année d'école maternelle pour la rentrée scolaire 2022/2023. Pour réaliser son inscription, vous devez vous rendre en mairie. Plus d'infos sur le site Internet de la commune [penchard.fr](http://penchard.fr)

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES : 12 ET 19 JUIN 2022

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés, parmi lesquels 11 députés des Français établis hors de France.

### Vous serez absents ? Pensez à la procuration !

Rendez-vous sur [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr) pour effectuer les démarches.

### Vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales ? C'est encore possible !

Rendez-vous sur internet à l'adresse [inscriptionelectorale.service-public.fr](http://inscriptionelectorale.service-public.fr)

### Vous voulez vérifier si vous êtes inscrits sur les listes électorales ?

Rendez-vous sur [elections.interieur.gouv.fr](http://elections.interieur.gouv.fr)

## BORNES À VÊTEMENTS



Suite à la commission déchets du 10/03/2022, au cours de laquelle la société **Ecotextile** nous a présenté son nouveau système de verrouillage sécurisé des bornes textiles, la mise à l'épreuve de cette solution sur certains emplacements de la ville de Meaux a été concluante. Cela nous permet d'envisager un **déploiement des points d'apport volontaire sur notre commune**. Ainsi nous envisageons 3 emplacements répartis sur le village : **rue de Meaux**, **rue de Senlis** et **résidence du Bois**. Les dates de mise en place ne sont pas encore connues mais elles seront communiquées sur nos médias habituels, dès que nous les obtiendrons.

## DISTRIBUTION DES SACS À DÉCHETS VERTS



Les distributions de sacs à déchets verts sont organisées par vos élus **tous les premiers samedis des mois d'avril à novembre (sauf au mois d'août)**, de 9h à 12h à l'**atelier technique communal** de Penchard situé au bout de l'allée du Bois d'Automne. Pour rappel, le ramassage des déchets verts aura dorénavant lieu **tous les mardis** de début avril à fin novembre.

### GROUPE DE L'OPPOSITION

#### LISTE *Unis, le ❤️ de Penchard bat plus fort.*

Penchardaises, Penchardais.

Nous tenions avant tout rendre hommage à une personnalité marquante de Penchard qui nous a quitté soudainement. Mme DUMAINE a été maire de Penchard de 2001 à 2020 et vice-présidente de la Comité d'agglomération du Pays de Meaux.

C'était une femme forte et avec du caractère, mais elle était également à l'écoute et bienveillante.

Nous exprimons à nouveau nos sincères condoléances à sa famille et ses proches.

Ce début d'année 2022, a vu également la réorganisation de la bibliothèque. Nos petits lecteurs ont perdu des femmes qui s'étaient impliquées depuis de nombreuses années, donnant de leur temps et de leur cœur pour partager l'intérêt de la lecture. Nous remercions vivement ces bénévoles Chantale VIARD, Brigitte PERRIOT, Annie GELENNE et Annick PAVAN pour leur dévouement, elles qui ont créé et fait vivre notre bibliothèque. Nous regrettons les circonstances de leur départ.

A présent, une nouvelle équipe a pu prendre le relais, pour poursuivre cette activité intégrée dans le réseau de lecture publique de la CAPM. Nous leur souhaitons bon courage.

Dernier point et pas le moins important : le projet école. Projet qui avance, puisqu'au dernier conseil, nous avons été appelés à nous prononcer sur le choix d'un cabinet conseil pour accompagner la commune dans l'étude, la conception, et le suivi de la conduite du projet d'extension de l'école. Nous avons pu, encore une fois, relever que nous ne sommes pas associés aux réflexions de l'équipe majoritaire, le sujet n'ayant jamais fait l'objet d'une réunion de commission municipale ad hoc, pas plus que l'équipe pédagogique, ou les parents d'élèves. L'accent avait pourtant été mis, lors de la campagne électorale, sur une démarche participative et de concertation avec toutes les parties prenantes du projet école, afin de construire des équipements adaptés aux besoins et attentes.

Nous continuerons à nous informer sur ces projets, pour essayer d'y contribuer, en fonction de leurs avancées, au regard de leur importance et impact pour notre village.

**Camille, Stéphane et Hélène**

### POUR UNE MEILLEURE INFORMATION

La commune de Penchard dispose de différents moyens de communication comme le site de la mairie comme le panneau lumineux, le Petit Penchardais mais aussi les différents petits tracts ou flyers distribués dans les boîtes aux lettres de tous les habitants. Il reste cependant un média privilégié par l'équipe communale : les réseaux sociaux !

Les pages Facebook et Instagram sont des moyens très efficaces pour communiquer facilement et rapidement auprès des habitants de Penchard. C'est la raison pour laquelle nous vous invitons, si ce n'est pas déjà le cas, à suivre la page Facebook et/ou Instagram pour rester informé de la vie communale.

Il existe également un groupe Facebook nommé *"Tu sais que tu viens de Penchard quand..."* qui a été créé à l'initiative d'un Penchardais et auquel tous les habitants peuvent se joindre. C'est un espace d'échange d'informations entre Penchardais très utile. Les élus n'interviennent pas (*ou très peu en tant qu'habitant mais jamais pour répondre au nom de la mairie*) dans les échanges de ce groupe estimant qu'il s'agit d'un espace de liberté pour les Penchardais dans lequel la commune n'a pas à interférer. Il est également important de préciser que les informations qui sont véhiculées sur ce groupe peuvent parfois être fausses ou incomplètes. Les réseaux sociaux ne sont malheureusement pas toujours un lieu de vérité. Si vous avez des questions, des suggestions, des remarques ou des attentes de la part de la mairie, nous précisons que Facebook n'est en aucun cas le canal à privilégier.

Jérôme QUELLIER

Aussi, nous précisons que les portes de la mairie sont grandes ouvertes et que Monsieur le Maire, comme l'ensemble de l'équipe communale, se font toujours un plaisir de vous renseigner ou de répondre à vos questions quant aux sujets afférents à la vie communale. De plus, si vous avez une question ou un quelconque doute sur une information, n'hésitez pas à nous écrire pour obtenir la voix officielle de la commune qui sera inévitablement étayée d'arguments construits et en cohérence avec les intérêts communs (et non individuels) des Penchardais.

Les textes transmis sont repris dans leur intégralité et à l'identique :  
leurs contenus engagent la responsabilité de leurs auteurs

## LE COIN DES PENCHARDAIS

### « DANS MA TÊTE...

(chansonnette)

Je marche dans ma tête  
Je marche dans mon cœur...  
Je chante à tue-tête  
Je marche vers le bonheur !

Je chante ce refrain  
qui me vient ce matin...  
Je chante que tout va bien  
Tout le long du chemin... »

Poème de Marcelline **DELAMARRE**  
Habitante et native de Penchard

### « QUE DE VENT !

Vent puissant...  
Tu me retiens, tu me pousses,  
Tu m'empêches d'avancer !

Vent doux...  
Tu viens, tu me caresses,  
Tu me surprends à t'apprécier !

Vent...  
Je te cherche, j'écoute,  
Silence... Silence...  
Tu t'es endormi, fatigué... ! »

Poème de Marcelline **DELAMARRE**  
Habitante et native de Penchard

## SORTIES & AGENDA

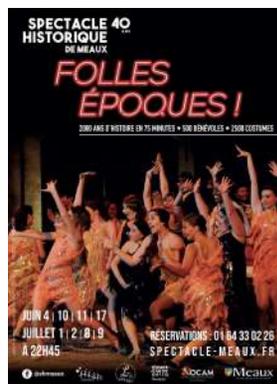


### RANDO DES 3 CHÂTEAUX

Dimanche 8 mai

Partez à la conquête du patrimoine seine-et-marnais à travers 6 parcours.

Infos sur [seine-et-marne.fr](http://seine-et-marne.fr)  
section *Agenda*



### SPECTACLE HISTORIQUE DE MEAUX

A partir du 4 juin

Cette année, le spectacle historique de Meaux fête ses 40 ans !

Informations et réservations sur [spectacle-meaux.fr](http://spectacle-meaux.fr)

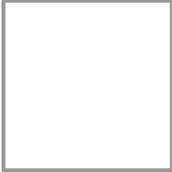
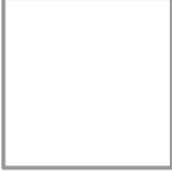
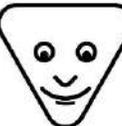
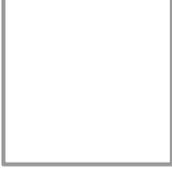
Es-tu incollable en **sports** ?

Relie chaque sport avec l'objet indispensable à sa pratique :

	•	• Rugby
	•	• Golf
	•	• Hockey
	•	• Football
	•	• Basket-ball
	•	• Tennis
	•	• Badminton
	•	• Handball
	•	• Volley-ball
	•	• Base-ball
	•	• Pétanque
	•	• Tennis de table
	•	• Bowling
	•	• Billard

As-tu l'esprit **logique** ?

Trouve et dessine le dernier visage dans le carré vide :

					➔	
					➔	
					➔	



## RISOTTO AU FENOUIL ET À LA SAUCISSE AVEC MASCARPONE ET TOMME DU JURA

Recette proposée par Thomas MORSELLI

Portions : 2 personnes    Préparation : 40 min.    Temps de cuisson : 20 minutes

### INGRÉDIENTS



**1 pièce**  
Oignon jaune



**1 pièce**  
Fenouil



**1 pièce**  
Cube bouillon  
de légumes



**1 CS**  
Beurre



**1 pièce**  
Gousse d'ail



**½ CC**  
Fenouil moulu



**1 CS**  
Huile  
vierge extra



**Sel & Poivre**  
Selon goût



**2 pièces**  
Saucisse de porc  
aux herbes



**50 g**  
Mascarpone



**25 g**  
Tomme du Jura  
râpée



**150 g**  
Riz risotto

### PRÉPARATION

**1.** Émincez l'oignon. Ciselez l'ail.

Coupez le fenouil en quarts, ôtez le cœur dur et taillez-le en lamelles très fines. Réservez éventuellement les fanes pour décorer le plat final.

**2.** Portez 700 ml d'eau à ébullition dans une casserole, puis émiettez 1 cube de bouillon au-dessus. Faites une incision dans la peau de la saucisse pour l'ouvrir et retirez la chair.

**3.** Dans un wok ou une sauteuse avec couvercle, faites chauffer le beurre à feu moyen-vif et ajoutez l'oignon, la majeure partie du fenouil, la chair à saucisse et ½ cuillère à café de fenouil moulu. Écrasez la viande à l'aide d'une spatule pour en faire des petits morceaux. Saisissez-la à feu vif et faites-la cuire encore 4-5 minutes à feu moyen-doux.

**4.** Pendant ce temps, mélangez le reste de fenouil et un filet d'huile d'olive vierge extra dans un bol, puis salez et poivrez. Ajoutez le riz pour risotto au wok ou à la sauteuse et faites-le cuire 2 minutes à feu doux, tout en remuant régulièrement. Ajoutez ⅓ du bouillon et laissez les grains de riz s'en imbiber lentement. Remuez régulièrement.

**5.** Dès que les grains de riz ont absorbé le bouillon, ajoutez-en à nouveau ⅓, puis répétez l'opération avec le reste de bouillon. Faites cuire le risotto 15-20 minutes à feu doux en remuant régulièrement. Ajoutez éventuellement de l'eau ou du bouillon pour faire cuire les grains de riz davantage.

**6.** Mélangez le mascarpone et la majeure partie de la tomme du Jura râpée au risotto, puis salez et poivrez. Servez le risotto dans des assiettes creuses et parsemez du reste de fromage. Accompagnez le tout de la salade de fenouil et décorez avec les fanes.



## MAIRIE DE PENCHARD

📍 1 place de la mairie  
77124 PENCHARD

### 🕒 Horaires d'ouverture

Du **lundi** au **vendredi** :  
9h-12h / 14h-18h

*Si vous souhaitez passer après 18h,  
merci de prendre rendez-vous au  
préalable*

**Samedi** (*permanence des élus*) :  
9h-12h

### 📞 Contact

01 64 34 10 86

**Urgence** : 06 71 14 25 22

✉ mairie@penchard.fr

🌐 www.penchard.fr

📱 @penchard.mairie

## 📖 BIBLIOTHÈQUE

Ouverte **mercredi** & **vendredi** de  
**16h30 à 19h**, et le 1er **samedi** de  
chaque mois de **10h à 12h**

## EGLISE DE PENCHARD

Baptême, mariage, obsèques :

Père Bruno **BELTRAMELLI**

📞 06 36 41 69 65

✉ bbeltramelli@wanadoo.fr



## PHARMACIE

**Dimanche, jours fériés et la nuit**

**Pharmacie de garde (Jour)**

**Pharmacie d'urgence (Nuit)**

**Trouver votre pharmacie :**

[www.monpharmacien-idf.fr](http://www.monpharmacien-idf.fr)

Ou contactez le **118 918**

Dans tous les départements d'Île de France, hors Paris, la réglementation impose de **contacter la gendarmerie** ou le **commissariat** de la zone recherchée pour obtenir les coordonnées de la pharmacie de nuit.

## ✚ DÉCÈS

**MARIE Georges**  
décédé le 25 mars 2022

**HACHOTTE Roger**  
décédé le 19 mars 2022

**NOWAK André**  
décédé le 5 mars 2022

**DUMAINE Anna**  
décédée le 16 janvier 2022

## 👶 NAISSANCES

**BOLMONT ARICOT Titouan**  
né le 28 janvier 2022

**MENDES SANCHES Mathilde**  
née le 28 janvier 2022

## 🤝 UNIONS

**BOUSMAHA Siddik & TIOURA Zinba**  
mariés le 5 février 2022

**HOUPLAIN David & LAMOURETTE  
Ophélie**  
mariés le 23 octobre 2021



## AGENDA

**BROCANTE** (*à confirmer*)  
Dimanche 5 juin 2022

**KERMESSE DE L'ÉCOLE**  
Samedi 18 juin 2022

**REPAS REPUBLICAIN**  
Jeudi 14 juillet 2022

## Dates des passages de la balayeuse à Penchard

Mercredi 11 mai 2022

Mercredi 8 juin 2022

Mercredi 6 juillet 2022

## 📞 NUMÉROS UTILES

Commissariat (Meaux) :  
Avenue Salvador Allende  
**01 60 23 32 17**

Gendarmerie (Meaux) :  
3 rue Noéfort  
**01 64 34 08 90**

SOS Femmes (Meaux) :  
**01 60 09 27 99**

Hôpital (Meaux) :  
6-8 rue Saint-Fiacre  
**01 64 35 38 38**

Enfants en danger : **119**

Urgence sociale : **115**

Urgence (EU) : **112**

Pompiers : **18**

Police : **17**

Samu : **15**

Journal d'information municipal trimestriel et gratuit

**Editeur** : Commune de Penchard,  
1 place de la mairie - 77124 PENCHARD

**Responsable de la publication** : M. le Maire de Penchard

**Conception** : Jérémy BARDEAU ; Jérôme QUELLIER

**Rédaction, photos** : Vos élus municipaux (sauf signés ou mention en marge).

**Dépôt légal à parution** : Bibliothèque Nationale de France

**Tirages** : 500

**Impression** : Le Magasin Du Print (Neuilly Sur Marne - 93)

**Distribution** : Vos élus municipaux

### Vous souhaitez publier ?

Vous souhaitez partager une idée, une expérience, un savoir-faire ou encore proposer vos talents de reporter/journaliste, le journal "Le Petit Penchardais" est à la disposition de tous les Penchardais.

Pour une publication dans le prochain numéro, merci de transmettre votre demande par email à l'adresse suivante : [mairie@penchard.fr](mailto:mairie@penchard.fr)

